

III

DOCTORAT.

L'érudition brillante et solide de M. Hignard le désignait tout naturellement pour l'enseignement supérieur. Déjà, en 1855, il n'avait tenu qu'à lui de monter dans la chaire de littérature étrangère de la Faculté des lettres. M. Eichhoff désirait un suppléant et, le sachant versé dans la connaissance des langues et des littératures étrangères, il avait pensé à lui. Mais M. Hignard avait cru devoir refuser et avait sollicité avec succès cette suppléance pour M. Heinrich.

La modestie du professeur de rhétorique n'empêcha pas sa réputation de franchir les vieilles murailles de notre lycée. La plus haute distinction, la croix de la légion d'honneur, vint en 1863 récompenser son mérite.

M. Duruy, qui l'avait remarqué et apprécié dans ses tournées d'inspecteur général, devenu ministre de l'Instruction publique, lui ménageait la succession de M. Demons, professeur de littérature ancienne à notre Faculté des lettres. M. Hignard hésitait, craignant d'y être moins utile qu'au lycée. Des instances amicales et éclairées le décidèrent. Le ministre lui promit la chaire ; mais il n'était pas encore docteur. En quelques mois, il composa et écrivit sa thèse française. En dix-neuf jours, il rédigea sa thèse latine, et, le 3 novembre 1864, il les soutenait avec éclat à la Sorbonne.

La thèse latine, de *Philosophici poematis conditione apud Lucretium*, est une remarquable étude à la fois philoso-